

Secteur des Hydrocarbures au Gabon/Panoro Energy Nouvelle découverte pétrolière Offshore

W.N.
Libreville/Gabon

LE groupe pétro-gazier norvégien, Panoro Energy, a annoncé, vendredi dernier, sur son site internet, la découverte, par sa filiale locale, d'un gisement pétrolier sur le puits Ruche Nord-Est (DRNEM-1), situé dans le périmètre de production Dussafu Marin. Selon le communiqué de Panoro Energy, les activités de forage ont at-

teint une profondeur de 3400 mètres. Elles ont permis d'entrer en contact avec un réservoir d'hydrocarbures de bonne qualité de 15 mètres dans la formation de Gamba et un autre réservoir de 25 mètres de pétrole dans des réservoirs empilés au niveau de Dentale. Une évaluation technique est actuellement en cours pour jauger la découverte. Le P-dg de Panoro Energy, John Hamilton, explique: " Il s'agit d'une autre découverte passionnante du pétrole à Dussafu, où depuis 2011,

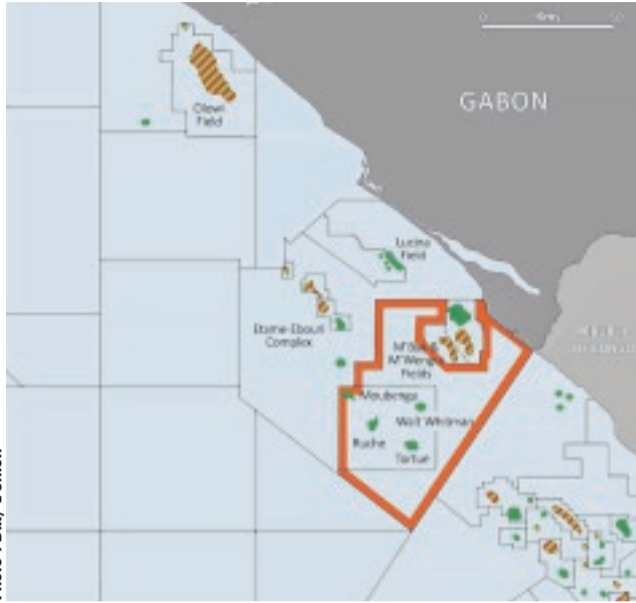


Photo : D.R./L'Union

C'est dans cette zone que Panoro Energy a découvert un champ pétrolier au large du Gabon.

nous avons eu un taux de réussite exceptionnel en matière de forage avec 9 pénétrations de puits consécutives pour trouver du pétrole. Nous sommes heureux de ce résultat positif et nous allons maintenant de l'avant avec le programme d'évaluation.» Selon les responsables de cette entreprise, le puits DRNEM-1 a été foré pour identifier des ressources pétrolières supplémentaires dans les formations pré-salifères de Gamba et Dentale.

Initiative des Forêts d'Afrique centrale (Cafi)/ Réunion d'échanges entre les Organisations de la société civile Le Plan d'affectation national des terres en question



Photo : Jean Madouma

Nicaise Moulombi exposant sur les négociations concernant le projet CAFI.

JM
Libreville/ Gabon

A l'initiative de Nicaise Moulombi, coordonnateur de la plate-forme des organisations de la société civile pour la mise en œuvre du Cafi au Gabon, une réunion d'échanges et d'informations pour la mise en place du projet "Initiative des Forêts d'Afrique centrale" (Cafi) s'est tenue vendredi dernier à Akanda. L'objectif de cette rencontre était d'éclairer les membres de la plate-forme sur les tenants et les aboutissants dudit projet, ainsi que sur l'implication des Organisations de la société civile (OSC) au plan d'action. Le coordonnateur, par ailleurs président de Croissance Saine, Nicaise Moulombi a fait la genèse du projet, en précisant les différentes étapes, notamment la désignation de l'Agence française de développement (AFD) comme agence d'exécution. A cet effet, il a souligné: «depuis sa mise en place à New York, aux côtés des OSC de la RDC, les OSC du Gabon ont pris part à l'ensemble du processus de mise en œuvre de cette initiative". Il a par ailleurs rappelé que les OSC gabonaises ont été associées, avec l'appui de la

Norvège, du secrétariat du Cafi et de l'AFD, à l'élaboration du cadre d'investissement du Gabon et du document de programme ayant fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration du Cafi à Paris. Ce cadre d'investissement s'appuie sur une lettre d'intention qui précise les engagements du Cafi et du Gabon ; et mentionne le montant alloué à notre pays, qui s'élève à environ 10 milliards de francs. En prenant la parole, le négociateur pour le Gabon, Ludovic Ngok Banak a précisé à l'assistance que " l'appui du gouvernement Norvégien s'inscrit dans la stratégie de développement du Gabon. Le projet connaît une avancée significative avec la signature d'une lettre d'intention

par notre pays. Le démarrage du projet se fera d'ici le mois d'octobre au travers d'un atelier de clarification du plan d'action". En abordant le point sur la situation des négociations, ce dernier a ajouté que l'objectif du projet est d'élaborer, adopter et mettre en œuvre un plan d'affectation national des terres (PNAT) et un système national d'observation des ressources naturelles et des forêts (SNORNF), qui doivent contribuer à la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) du secteur forestier. Les activités sont mises en œuvre par le Conseil national climat (CNC), l'Autorité du développement durable (ADD), l'Agence gabonaise d'études et d'observation spatiale (Agéos) et l'Agence

" le démarrage dudit projet n'est pas imputable au Gabon, mais de l'attente de la signature entre Cafi et l'AFD". Il a demandé aux Organisations de la société civile d'être plus dynamiques " afin d'être à la hauteur des attentes des bailleurs de fonds, mais surtout de répondre aux appels d'offres qui seront lancés". En outre, il a exhorté les OSC à élaborer un plan d'activi-

tés conformément à la mise en œuvre des agences d'exécution (CNC, AGEOS, ANPN et ADD), tout en les invitant à mieux s'organiser pour participer de manière constructive au programme Cafi. Toutefois, il est important que les OSC soient organisées et s'approprient les différents supports qui fondent le partenariat entre le Gabon et le Cafi.

Les participants ont émis plusieurs préoccupations. A savoir: l'implication des OSC au plan d'affectation ; les orientations sur l'agriculture durable que les populations ne maîtrisent pas; la poursuite des plans de développement locaux des quatre provinces par rapport au travail mené par le PNUD et l'examen du plan d'affectation des terres...



Photo : Jean Madouma

Le négociateur du projet, Ludovic Ngok Banak (extrême droite) présente le projet aux membres de la société civile.

CASSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

VISA CJ

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant Paiement des Pensions au mois de Septembre 2018 pour les retraités précédemment domiciliés à PostBank et à la Banque Gabonaise de Développement)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe l'ensemble de ses retraités, autrefois payés par le biais de la PostBank et de la Banque Gabonaise de Développement (BGD), que les pensions du mois d'août 2018 seront payées du 05 au 07 Septembre 2018 de 7h 30 à 15h 30, ainsi qu'il suit:

-Province de l'Estuaire

- Ceux dont les montants sont inférieurs à 100 000 FCFA seront payés en espèces à la Direction Régionale de BIKELE, à l'Agence d'Akanda et à l'Agence d'Owendo ;
- Les autres retraités dont les montants sont supérieurs ou égaux à 100 000 FCFA devront se rendre au Centre de Paiements situé au Siège de la CNSS.

-Intérieur du pays

Le paiement s'effectuera dans ses différentes représentations (Agences et Délégations Régionales).

A cet effet, les pensionnés se présenteront aux lieux sus indiqués munis de :

- Une pièce d'identité (originale et photocopie) en cours de validité, (Carte Nationale d'Identité (CNI), Passeport, Carte de séjour) ;
- Une carte d'assuré biométrique ;
- Un ancien bulletin de paiement.

Les récépissés de la CNI sans photos ne seront pas acceptés.

Par ailleurs, pour une meilleure gestion des paiements, la CNSS demande auxdits retraités de fournir un relevé d'identité bancaire (RIB) dans un délai d'un(1) mois à compter du 05 Septembre 2018.

Fait à Libreville, le 24 août 2018.

P. Le Directeur Général
P. O. Le Secrétaire Général

Romaric Ghisem YOUNMOUN MBODOT

Notre ambition : mieux vous servir

1432
01 79 73 00

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 04 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 79 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : caissenationaledecuritesocialegabonofficiel